

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 7

Résolutions adoptées à la 0118^e séance
Tenue le 11 avril 2017

Date d'adoption du procès-verbal :
le 23 mai 2017

E-0118-4.1 MEMORANDUM OF UNDERSTANDING FOR THE NEAR INFRARED PLANETARY SEARCHER PROJECT ENTRE L'EUROPEAN ORGANISATION FOR ASTRONOMICAL RESEARCH IN THE SOUTHERN OBSERVATORY, L'UDEM ET L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

2017-A0016-0118^e-085

le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0118^e-085** déposé aux archives :

- approuve la conclusion du « *Memorandum of Understanding for the Near Infrared Planetary Searcher (NIRPS)* » entre l'European Organisation for Astronomical Research in the Southern Observatory d'une part et l'Université de Montréal et l'Université de Genève d'autre part;
- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, M^{me} **Marie-Josée Hébert**, à signer le « *Memorandum of Understanding for the Near Infrared Planetary Searcher (NIRPS)* » entre l'European Organisation for Astronomical Research in the Southern Observatory d'une part et l'Université de Montréal et l'Université de Genève d'autre part, après que la version définitive de celui-ci aura été conclue entre les parties et qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques;
- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, M^{me} **Marie-Josée Hébert**, à signer tout amendement du « *Memorandum of Understanding for the Near Infrared Planetary Searcher (NIRPS)* » s'il y a lieu;
- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, M^{me} **Marie-Josée Hébert**, à signer l'entente de Consortium après que la version définitive de celle-ci aura été conclue entre les parties et qu'elle aura été visée par la Division des affaires juridiques.

E-0118-4.2 ACCORD DE CONTRIBUTION AVEC LES FONDATIONS COMMUNAUTAIRES DU CANADA POUR L'ATTRIBUTION DES BOURSES DU JUBILÉ DE DIAMANT DE LA REINE ÉLIZABETH II - PROJET DE BOURSES DE RECHERCHE DESTINÉES À DES CHERCHEURS DANS LE DOMAINE DU DROIT ET DE LA SANTÉ

2017-A0016-0118^e-088

le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0118^e-088** déposé aux archives

- approuve la conclusion, au nom de l'Université de Montréal, de l'Accord de contribution à intervenir avec les Fondations communautaires du Canada, dans le cadre du programme des *Bourses canadiennes du jubilé de diamant de la reine Élisabeth II – Chercheurs de niveau supérieur*, pour le projet « Bourses de recherche destinées aux chercheurs doctoraux, post doctoraux et en début de carrière du Canada et de Chine dans les domaines du droit et de la santé »;
- autorise le vice-recteur aux relations internationales et à la Francophonie, M. **Guy Lefebvre**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer l'Accord de contribution, après que celui-ci aura été visé par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 7

Résolutions adoptées à la 0118^e séance
Tenue le 11 avril 2017

Date d'adoption du procès-verbal :
le 23 mai 2017

E-0118-4.3 CHAIRE FONDATION MARCELLE ET JEAN COUTU ET CAL ET JANINE MOISAN POUR DE MEILLEURES PRATIQUES EN INSUFFISANCE CARDIAQUE AVANCÉE DE L'UDEM À L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL - CRÉATION ET ADOPTION DES STATUTS
2017-A0016-0118^e-086

le Comité exécutif :

- approuve la création de la Chaire Fondation Marcelle et Jean Coutu et Cal et Janine Moisan pour de meilleures pratiques en insuffisance cardiaque avancée de l'Université de Montréal à l'Institut de Cardiologie de Montréal, tel que décrit dans le document **2017-A0016-0118^e-086.1**;
- adopte les statuts de la Chaire, selon le document **2017-A0016-0118^e-086.2**, et tels que visés par la Division des affaires juridiques.

E-0118-4.4 CRÉATION DU FONDS MARCEL-FARIBAUT EN DROIT CONSTITUTIONNEL ET DU FONDS MARCEL-FARIBAUT EN SCIENCES ÉCONOMIQUES - TRANSFERT À L'UDEM DES FONDS DÉTENUS PAR TRUST BANQUE NATIONALE INC.
2017-A0016-0118^e-098

le comité exécutif, conformément au document 2017-A0016-0118^e-098 déposé aux archives :

- approuve l'abolition du Comité d'affectation des revenus du Fonds Marcel-Faribault et le transfert des sommes gérées par le Trust Banque Nationale Inc. à l'Université afin qu'elles soient versées dans deux fonds distincts nommés « Fonds Marcel-Faribault en droit constitutionnel » et « Fonds Marcel-Faribault en sciences économiques », chacun d'eux ayant son propre comité d'attribution;
- autorise le vice-recteur aux relations avec les diplômés, partenariats et philanthropie, M. **Raymond Lalande**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer la Convention de transfert de fonds avec le Trust Banque Nationale inc. après qu'elle aura été visée par la Division des affaires juridiques.

E-0118-4.5 INDEXATION DES DROITS DE SCOLARITÉ ET DES FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO)
2017-A0016-0118^e-095

le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0118^e-095** déposé aux archives, **autorise** :

- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, M^{me} **Louise Béliveau**, à modifier conjointement les taux annuels des droits de scolarité de base et des FIO, conformément au taux communiqué par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et aux règles d'application, ou à conclure des ententes avec les associations étudiantes concernées afin de convenir d'une augmentation des FIO différente de ce taux;
- le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à modifier le règlement 20.1 conformément aux taux ainsi établis.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 7

Résolutions adoptées à la 0118^e séance
Tenue le 11 avril 2017

Date d'adoption du procès-verbal :
le 23 mai 2017

E-0118-4.6 CONSTRUCTION D'UN TUNNEL D'ACCÈS ENTRE LE PAVILLON ROGER-GAUDRY ET LE SOMMET DU TUNNEL DE LA RAMPE (PROJET 55213)
2017-A0016-0118^e-090

le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0118^e-090** déposé aux archives, **autorise** :

- la Direction des immeubles à procéder à un appel d'offres public pour un contrat de travaux de construction pour la construction d'un nouveau tunnel d'accès direct au pavillon Roger-Gaudry à partir de l'aire d'accueil et des espaces commerciaux qui seront situés au sommet des escaliers mobiles et dont les coûts sont évalués à 3 598 000 \$ avant taxes, selon l'estimation de classe C des coûts de projet ($\pm 15\%$);
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, la lettre d'acceptation de soumission et le contrat de construction susmentionné avec l'entrepreneur général dont la soumission aura été retenue et qui devra se situer dans les limites de l'estimation des coûts de projet susmentionné.

E-0118-4.7 CAMPUS LAVAL - ACHAT ANTICIPÉ DE L'EMPHYTÉOSE
2017-A0016-0118^e-092

le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0118^e-092** et ses **annexes** déposés aux archives, modifie la résolution numéro **2016-A0016-0105^e-1080** du 19 janvier 2016 afin qu'elle se lise comme suit :

- autorise l'acquisition par l'Université de la première emphytéose détenue par La Cité du Savoir Laval et de la deuxième emphytéose détenue par Éducation Savoir Laval (**ESL**) sur la propriété située au 1700 de la rue Jacques-Tétreault, Ville de Laval, incluant le stationnement souterrain, pour un prix de 1,30 M\$, plus le solde du prêt consenti par Banque Nationale du Canada à ESL, lequel était de 32,8 M\$ au 3 avril 2017 plus les pénalités applicables, le tout selon les termes, conditions et dispositions décrits à l'Annexe 1 (**doc. 2017-A0016-0118^e-092.1**);
- autorise, après que les autorisations requises des autorités gouvernementales et municipales aient été obtenues, le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, un acte de cession des emphytéoses et une cession des baux ainsi que tout autre document jugé nécessaire pour la réalisation de cette transaction, incluant un amendement aux contrats d'emphytéose et à l'option d'achat consentie par Ville de Laval et les renouvellements de baux pour les espaces commerciaux, après que ces documents aient été visés par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 7

Résolutions adoptées à la 0118^e séance
Tenue le 11 avril 2017

Date d'adoption du procès-verbal :
le 23 mai 2017

E-0118-4.8 COMPLEXE DES SCIENCES - EXTENSION DU MANDAT DE VÉRIFICATION DES SOLS DE FONDATION ET IMPERMÉABILISATION DU CONSULTANT TEMPORAIRE DE LABORATOIRES DE CONTRÔLE (GHD CONSULTANT LTÉE)
2017-A0016-0118^e-097

le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0118^e-097** déposé aux archives, **autorise** :

- la prolongation de la durée du contrat de services professionnels accordé à GHD Consultants Ltée (BCK 006306), occasionnant une dépense supplémentaire de 17 881,25 \$ plus taxes, par rapport au montant initial du contrat de 14 720,00 \$ plus taxes, soit une augmentation de 121,48 %;
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université de Montréal, l'ordre de changement #1 au contrat susmentionné, constatant la modification susdite.

E-0118-4.9 CAMPUS MIL - BÂTIMENT 1000 BEAUMONT
2017-A0016-0118^e-091

le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0118^e-091** déposé aux archives :

- dans une première étape, autorise la démolition du bâtiment érigé sur le 1000 Beaumont, le lotissement de la partie arrière du 1000 Beaumont devant accueillir une partie de la passerelle, la construction sur cette partie arrière du 1000 Beaumont et sur le 1050 Beaumont de la passerelle reliant l'avenue Beaumont au Campus MIL et l'aménagement paysager du site;
- dans une seconde étape, suite à l'obtention de l'autorisation du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et du ministre des Finances, autorise l'Université à procéder à un appel de propositions pour l'acquisition d'un droit d'emphytéose sur le 1000 Beaumont pour la construction par l'emphytéote d'un nouveau bâtiment d'au moins 21 832 m² locatifs et un tunnel vers le métro Acadie, ainsi que la création d'un droit d'usufruit en faveur de l'Université sur un espace comportant une superficie évaluée à 6055 m² utilisables, plus le pourcentage des espaces communs (4 440 m² nets) dans ce nouveau bâtiment, étant entendu que la proposition qui sera retenue suite à l'appel de propositions sera soumise au Comité exécutif pour approbation.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 7

Résolutions adoptées à la 0118^e séance
Tenue le 11 avril 2017

Date d'adoption du procès-verbal :
le 23 mai 2017

E-0118-4.10 CAMPUS MIL - AUTORISATION POUR EMPHYTÉOSE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS
2017-A0016-0118^e-093

Le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0118^e-093** et ses **annexes** déposés aux archives, **autorise** :

- sous réserve de l'acquisition par l'Université du lot 5 622 569, ainsi que de l'approbation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), la création d'une emphytéose d'une durée de 50 ans en faveur de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois (CSMB) sur une partie du lot 5 136 871 du cadastre du Québec, d'une superficie de 7 741,5 m², et une partie du lot 5 622 569 du cadastre du Québec, d'une superficie de 198,4 m², sans aucune contrepartie monétaire, mais à charge pour la CSMB de construire une école primaire comportant un projet scientifique et d'exécuter, à ses frais, toutes les obligations qui seront prévues aux termes du contrat d'emphytéose;
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, l'offre d'acquisition de l'emphytéose susmentionnée et le contrat d'emphytéose qui y donnera effet, et à apporter à ces documents les modifications qu'ils jugeront nécessaires, à la condition que ces contrats et les modifications qui y seront apportées soient visés par la Division des affaires juridiques.

E-0118-4.11 CAMPUS MIL - VENTE DE TERRAINS – APPEL PUBLIC DE PROPOSITIONS
2017-A0016-0118^e-089

Le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0118^e-089** déposé aux archives, autorise l'Université à procéder à un appel public de propositions pour la vente des terrains résidentiels du campus MIL, étant entendu que la proposition qui sera retenue devra être soumise au Comité exécutif pour approbation.

E-0118-4.12 CAMPUS MIL - RENOUVELLEMENT DE L'EMPRUNT POUR LA COUR DE TRIAGE
2017-A0016-0118^e-096

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le vice-recteur adjoint aux finances, M. **Matthew Nowakowski**, à signer une entente de financement avec la Banque de Montréal pour le financement du terrain de la cour de triage selon l'offre de financement apparaissant au document **2017-A0016-0118^e-096.1** déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 7

Résolutions adoptées à la 0118^e séance
Tenue le 11 avril 2017

Date d'adoption du procès-verbal :
le 23 mai 2017

E-0118-5.1 INSTITUT DE RECHERCHE EN IMMUNOLOGIE ET EN CANCÉROLOGIE (IRIC) -
NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2017-A0016-0118^e-083

le Comité exécutif nomme M^{me} **Lucie Rémillard** en tant que membre du conseil d'administration de l'Institut de recherche en immunologie et en cancérologie (IRIC) pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 4 avril 2017 et se terminant le 3 avril 2020, le tout selon les dispositions décrites dans le document **2017-A0016-0118^e-083** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0118-5.2 NOMINATIONS ET RENOUELEMENTS DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS-
CHERCHEURS
2017-A0016-0118^e-082

le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2017-A0016-0118^e-082.1** déposé aux archives.

E-0118-5.3 CONSEIL DE LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE - NOMINATIONS
2017-A0016-0118^e-081

le Comité exécutif **nomme**, en fonction de l'article 29.03A b) des Statuts de l'Université :

-M^{me} **Céline Dufresne**, directrice de la gestion des opérations académiques, à titre de membre du Conseil de la Faculté de l'éducation permanente (CONFEP), et ce, pour un premier mandat débutant le 11 avril 2017 et se terminant le 31 mai 2020, conformément au document **2017-A0016-0118^e-081** déposé aux archives;

-M^{me} **Mélissa Leboeuf**, responsable de programme, à titre de membre du Conseil de la Faculté de l'éducation permanente (CONFEP), et ce, pour un deuxième mandat débutant le 1^{er} juin 2017 et se terminant le 31 mai 2020, conformément au document **2017-A0016-0118^e-081.1** déposé aux archives.

E-0118-5.4 FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE – NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE
FACULTÉ
2017-A0016-0118^e-084

le Comité exécutif nomme M. **Vincent Beauséjour**, vice-doyen à la Faculté de l'éducation permanente, à titre de secrétaire de faculté, et ce, pour un premier mandat débutant le 1^{er} juin 2017 et se terminant le 31 mai 2020, conformément au document **2017-A0016-0118^e-084** déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 7 de 7

**Résolutions adoptées à la 0118^e séance
Tenue le 11 avril 2017**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 23 mai 2017

E-0118-5.5 NOMINATION DU DIRECTEUR DE LA RECHERCHE DU CHU SAINTE-JUSTINE
2017-A0016-0118^e-099

le Comité exécutif recommande **Dr Jacques L. Michaud** au titre de directeur de la recherche du CHU Sainte-Justine pour un mandat de 4 ans, conformément au document **2017-A0016-0118^e-099** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0118-5.6 OCTROI DE GRADES
2017-A0016-0118^e-087

le Comité exécutif décerne les grades de 1^{er} cycle et de cycles supérieurs de HEC Montréal (conformément aux documents **2017-A0016-0118^e-087 et 087.1**), de Polytechnique Montréal (documents **087.2 et 087.3**) et de l'Université de Montréal (**documents 087.4 à 087.15**) déposés aux archives.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 1

**Résolutions adoptées à la 0118^e séance – 2^e partie
Tenue le 12 mai 2017 par consultation écrite**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 23 mai 2017

E-0118-9.1 AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION (ENTREPRENEUR GÉNÉRAL) - RELOCALISATION DU BRAMS (PROJET 55232) ET INSTALLATION D'UN REFROIDISSEUR (PROJET 55368) AU PAVILLON MARIE-VICTORIN 2017-A0016-0118^e-113

le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0118^e-113** déposé aux archives, **autorise:**

- la Direction des immeubles à procéder à un appel d'offres public en deux étapes, qualité-prix le plus bas, pour un contrat de travaux de construction pour la réalisation du projet de relocalisation du laboratoire BRAMS au Pavillon Marie-Victorin (55232-555) et des travaux inhérents à la chaufferie du Pavillon Marie-Victorin (55368-555), dont les coûts sont évalués à **5 489 839 \$** (avant taxes), selon une estimation de classe C des coûts de construction (± 15 %);
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, la lettre d'acceptation de soumission et le contrat de travaux de construction susmentionné avec l'entrepreneur dont la soumission aura été retenue suite à l'appel d'offres public et qui devra se situer dans les limites de l'estimation des coûts de construction susmentionnée.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot